
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 46 (2019)

Christophe Furon

**Carrière et renommée d'un capitaine modèle du XV^e
siècle: Étienne de Vignoles, dit La Hire**

DOI: 10.11588/fr.2019.0.83890

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

CHRISTOPHE FURON

CARRIÈRE ET RENOMMÉE D'UN CAPITAINE MODÈLE DU XV^e SIÈCLE: ÉTIENNE DE VIGNOLES, DIT LA HIRE

Lorsque le dauphin Charles prend le titre de régent à l'automne 1418, commence pour lui une lutte de plusieurs dizaines d'années pour la reconquête politique et territoriale du royaume de France. Depuis l'assassinat de Louis d'Orléans par les hommes du duc de Bourgogne Jean sans Peur en 1407, ce dernier est en proie à une guerre civile entre Armagnacs, qui réclament justice, et Bourguignons. Ceux-ci prennent le contrôle de Paris et du gouvernement en mai 1418 et le dauphin doit fuir la capitale. Dès lors, il tente de rassembler les rares forces armagnagues en vue d'exercer le pouvoir au nom de son père «absent», Charles VI. Parmi ses soutiens de la première heure, figure Étienne de Vignoles, plus connu sous le surnom de La Hire, qui le sert jusqu'à sa mort en 1443. Paradoxalement, la grande renommée dont il bénéficie de son vivant ne s'est pas traduite par un grand nombre d'études de la part des historiens. Peu de biographies lui ont été consacrées¹ et les historiens restent largement tributaires de la notice rédigée en 1858 par Auguste Vallet de Viriville pour la «Nouvelle biographie générale»². Pourtant, ses contemporains le considèrent comme l'un des capitaines les plus importants de son temps: il est l'un des principaux artisans de la reconquête du royaume de Charles VII, qu'il sert dès 1418 et jusqu'à sa mort en 1443. Cette carrière entièrement consacrée au service armé du roi lui permet d'acquérir une grande renommée militaire, s'illustrant autant dans l'Écorcherie que sur les champs de bataille de Verneuil en 1424 et Patay en 1429 ou dans la défense de villes assiégées comme Orléans en 1428–1429.

Reconstituer la carrière de La Hire, c'est donc aussi étudier la formation de sa renommée, les deux étant indissociablement liées en raison de l'intérêt porté par les chroniqueurs à ses faits d'armes, présentés comme exemplaires, même si les Bourguignons insistent plus que les Français sur son activité de pillard. À la fois réalité et création littéraire, cette renommée militaire en fait un capitaine modèle. L'objet de cette étude est donc de déterminer comment la carrière de La Hire lui a permis d'être considéré comme l'un des meilleurs chefs de guerre de son temps, respecté, voire admiré, de tous, y compris de ses adversaires, et occupant une place prééminente au sein du groupe des capitaines.

Les chroniques sont, à côté des documents d'archives, une source essentielle de renseignements. Mais leur date de rédaction présente une difficulté: celles qui nous fournissent le plus de renseignements, au premier rang desquelles figure celle de Monstrelet, ont été rédigées à partir des années 1440, c'est-à-dire dans les dernières années de la vie du capitaine ou après sa mort, à une époque où sa renommée était déjà établie. L'image qu'elles nous donnent de La Hire est donc figée et il est délicat d'en reconstituer l'évolution. En revanche, les faits d'armes retenus

- 1 Pierre CUZACQ, Un célèbre capitaine landais, Étienne de Vignolles dit La Hire, dans: *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Bayonne* (1901), p. 93–112 et 119–126; Régis ROHMER, La vie et les exploits d'Étienne de Vignolles, dit La Hire (1390?–1443), dans: *Position des thèses de l'École des Chartes* (1907); ID., Une page de l'histoire de la guerre de Cent Ans. La Hire, capitaine du Beauvaisis, vainqueur de Gerberoy (1433–1435), Beauvais 1911; Francis ROUSSEAU, La Hire de Gascogne, Mont-de-Marsan 1969.
- 2 Auguste VALLET DE VIRIVILLE, La Hire, dans: *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. 27, Paris 1858, p. 890–899.

permettent de saisir comment un simple capitaine parmi d'autres a pu, grâce au service armé du roi, devenir un modèle pour ses contemporains et la postérité.

I. Une carrière au service de Charles VII

I.1. »Jo, Esteben de Vinholes, diüt la hire, de la terre d'Auribag«

C'est ainsi que se présente La Hire dans une alliance conclue avec Jean I^{er}, comte de Foix, en 1425³. Né peut-être vers 1390⁴, Étienne de Vignoles est issu d'une famille de la petite noblesse gasconne qui apparaît dans les sources à la fin du XIII^e siècle⁵. À cette époque, les Vignoles servent le roi d'Angleterre. La plus ancienne mention est peut-être celle d'un *Raymundus Arnaldi de Binhelas*, qui signe avec vingt-trois autres nobles – dont Amanieu d'Albret, le fils cadet d'Amanieu VI – une pétition adressée à Édouard I^{er} le 1^{er} mai 1281, dans laquelle ils affirment être *sui fideles milites, domicelli et liberi homines*⁶. Les Vignoles suivent Édouard II en Écosse: Arnould-Guilhem et Arnould de Vignoles participent à la bataille de Bannockburn en 1314, où ils perdent chacun leur cheval⁷. Dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, la famille a dû suivre les Albret, dont ils sont les vassaux, dans leur ralliement au roi de France⁸, puisque, dans la même alliance citée plus haut, La Hire jure de servir le comte de Foix, sauf contre le roi de France et *lo sieur de Labrit [Albret] mons sobirans senhors*⁹.

De la terre d'Auribag: située dans l'actuel département des Landes, au nord-est de Dax, à l'intérieur de la boucle formée par l'Adour, c'est la région d'origine des Vignoles, qui ont au Moyen Âge quelques possessions à Préchacq-les-Bains¹⁰. Mais La Hire ne semble y posséder aucune terre. En effet, il n'est pas l'héritier de la famille puisque c'est Jean, un frère ou un cousin, qui porte le titre de seigneur de Vignoles¹¹. De plus, La Hire a trois frères, qui partagent une partie de sa carrière militaire: Amadoc, Arnould-Guilhem et Pierre-Regnauld, appelé »le bourc de Vignoles« en raison de sa bâtardise. Il aurait également trois sœurs, Catherine, Denisette et Philippe, dont l'existence n'est pas assurée¹². Dans cette famille prolifique, la seule perspective d'avenir pour un cadet est le service des armes.

Diüt la hire: ce surnom figure dans tous les actes signés de sa main et qui nous sont parvenus. Sa signification a fait l'objet de nombreuses hypothèses, toutes plus fragiles les unes que les

3 Archives départementales (désormais AD) Pyrénées-Atlantiques, E 432.

4 Cette estimation de la date de naissance de La Hire est la plus communément admise mais ne repose sur aucun document. ROUSSEAU, La Hire (voir n. 1), p. 23, préfère la situer vers 1380 en se basant sur le fait qu'un Étienne de Vignoles est témoin lors d'une vente en 1392 à Pouy (aujourd'hui Saint-Vincent-de-Paul: dép. Landes, arr. Dax, cant. Dax-Nord). Mais rien ne permet de l'identifier avec La Hire et l'abbé Foix en fait le père »probable« du capitaine (AD Landes, 2 F 291, p. 46; Vincent FOIX, La Hire est né à Préchacq [Landes], Dax 1907, p. 10–11).

5 Les tentatives de reconstitution de la généalogie des Vignoles les plus abouties sont celles de Vincent FOIX, *Où est né La Hire?*, Dax 1902 et de ROUSSEAU, La Hire (voir n. 1), p. 13–32. Mais de nombreuses incertitudes demeurent et ces essais sont à considérer comme hypothétiques.

6 Rôles Gascons, éd. Charles BÉMONT, t. 2, 1273–1290, Paris 1900, n° 494.

7 The National Archives, C61/32, membrane 12d: malgré leur probable lien de parenté, Arnould de Vignoles est qualifié de *socio* d'Arnould-Guilhem.

8 Sur le ralliement des Albret au roi de France, voir Gabriel LOIRETTE, Arnaud Amanieu, sire d'Albret, ses rapports avec la monarchie française pendant le règne de Charles V (1364–1380), dans: *Annales du Midi* 43 (1931), p. 5–39 et Pierre COURROUX, *How to Become Armagnac? The Case of Charles I, 1368–1415*, dans: *French History* 31/2 (2017), p. 133–151.

9 Voir ci-dessus, n. 3.

10 Dép. Landes, arr. Dax, cant. Coteau de Chalosse. Sur les maigres possessions, souvent hypothétiques, des Vignoles, voir ROUSSEAU, La Hire (voir n. 1), p. 14–15.

11 AD Landes, 1 J 284.

12 ROUSSEAU, La Hire (voir n. 1), p. 22.

autres. L'une des explications les plus souvent fournies est celle d'Auguste Vallet de Viriville, qui y voit une allusion à son caractère colérique¹³. Il s'appuie sur un passage du «Journal d'un bourgeois de Paris», qui explique que le capitaine est le plus mauvais et le plus tirant et le moins piteux de tous les capitaines qui fussent de tous les Arminalx, et estoit nommé pour sa mauvaistie La Hire¹⁴. Mais cette explication pose problème car la colère se dit «l'ire» et non «la hire»¹⁵. Une autre hypothèse est celle de la prononciation déformée d'un toponyme, La Hitte, qui serait le nom d'un petit bois dont Étienne de Vignoles aurait hérité¹⁶. Mais, outre le fait qu'aucun document ne mentionne ce bois, comment le son «t» aurait-il pu devenir le son «r»? Francis Rousseau en propose deux autres: l'une selon laquelle La Hire aurait eu l'habitude de jurer sur le cilice, que l'on appelle aussi «haire», dont on rembourse l'armure; l'autre viendrait de la comparaison du heaume, sur lequel il aurait pu également jurer, avec la hière qui sert à museler le groin du porc en Auribat¹⁷. Il est donc difficile de fournir une explication à ce surnom, d'autant que ses contemporains semblent aussi perplexes que les historiens. Ainsi, dans l'édition du «Jouvencel» par Vêrard, Jean de Bueil, qui a combattu sous ses ordres, classe les surnoms des capitaines en différentes catégories selon ce qu'ils désignent (une seigneurie leur appartenant, une origine géographique, un défaut physique) mais celui de La Hire n'entre dans aucune de ces catégories¹⁸. Les incertitudes sont donc nombreuses et tiennent à une documentation peu fournie liée à sa basse extraction. Même ses plus proches, comme Jean de Bueil, manquent d'informations. Une certitude toutefois: le fait qu'il soit vassal des Albret explique son engagement dans le camp armagnac.

I.2. Du parti armagnac au parti dauphinois (1415–1424)

Ainsi retrouve-t-on La Hire dans l'armée du futur connétable Bernard VII d'Armagnac en 1415¹⁹. Concernant son activité militaire entre cette date et son ralliement au dauphin Charles en 1418, nous ne disposons d'aucun renseignement. Il est impossible de savoir s'il participa à la bataille d'Azincourt ou s'il est présent à Paris lors de sa prise par les Bourguignons. Les certitudes deviennent plus nombreuses à partir du moment où il se rallie au dauphin Charles. Tanguy du Chastel, l'ancien prévôt de Paris, rassemble alors ce qui reste des forces armagnagues. Le héraut Berry explique que, avant de mettre le siège devant Sully-sur-Loire, le dauphin laissa ses gens d'armes a Meaulx et a Melun, a Coussy, a Guise et en plusieurs autres fortes places, et en fut capitaine messire Tanneguy du Chastel²⁰. Plus loin, l'auteur nous apprend que Guise est tenu par Poton de Xaintrailles, qui est passé à la postérité comme le fidèle compagnon de La Hire, et que celui-ci tient la place de Montaigu²¹, non loin de Guise. De plus, Coucy a pour capitaine Pierre de Xaintrailles, un parent de Poton²². Dès ce moment, La Hire et les Xaintrailles

13 VALLET DE VIRIVILLE, La Hire (voir n. 2), p. 890, n. 1.

14 Journal d'un bourgeois de Paris (1405–1449), éd. Alexandre TUETÉY, Paris 1881, p. 270.

15 Philippe CONTAMINE, Olivier BOUZY, Xavier HÉLARY (dir.), Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire, Paris 2012, p. 789.

16 Paul LA PLAGNE-BARRIS, Sceaux gascons du Moyen Âge, t. 2, Paris, Auch 1889, p. 526.

17 ROUSSEAU, La Hire (voir n. 1), p. 365.

18 Jean de Bueil, Le Jouvencel, éd. Antoine VÉRARD, Paris, 1493, fol. 11r; ID., Le Jouvencel, éd. Camille FAVRE, Léon LECESTRE, t. 1, Paris 1887, p. 39–40.

19 Paul DURRIEU, Bernard VII, comte d'Armagnac, connétable de France (1362–1418), Thèse de l'École des Chartes, 1878 (saisie du manuscrit sinistré par Arnaud de Solages en 2001–2003), p. 233–237 (p. 110–113 de la saisie d'Arnaud de Solages).

20 Gilles Le Bouvier, dit le Héraut Berry, Les chroniques du roi Charles VII, éd. Henri COURTEAULT, Léonce CELIER, Paris 1979, p. 88.

21 Ibid., p. 426.

22 Enguerran de Monstrelet, Chronique (1400–1444), éd. Louis DOUËT D'ARCQ, t. 3, Paris 1859,

mettent donc en œuvre la politique delphinale de défense des intérêts de ses soutiens: Coucy est une possession du duc d'Orléans alors prisonnier en Angleterre et Guise est un comté tenu par René d'Anjou. Quant à Montaigu défendue par La Hire, la situation de cette place est fragile face à la menace bourguignonne. L'héritière en est Jeanne de Roucy, fille de Jean VI de Pierrepont, qui a été emprisonné à deux reprises par Jean sans Peur et qui trouva la mort à Azincourt en 1415. Elle a épousé en 1417 Robert de Sarrebruck, le futur Écorcheur qui n'avait alors qu'environ dix-sept ans et dont le père Amé I^{er}, mort en 1414, soutenait la cause orléanaise avec Jean VI. Ce mariage, en plus d'être une bonne affaire pour les Sarrebruck, renforce donc des liens au sein du parti orléanais²³. La jeunesse de Robert, encore peu apte à défendre ses intérêts, pourrait expliquer la présence de La Hire à Montaigu en 1418. De plus, La Hire et les Xaintrailles semblent agir de manière concertée: Monstrelet signale la présence du premier à Coucy, lorsque la place est prise par les Bourguignons au début de l'année 1419²⁴, tandis que le héraut Berry explique que, suite à la perte du château, les hommes de guerre ayant fui rejoignent La Hire et Poton²⁵.

À cette époque, les deux capitaines mènent une guerre de pillages et d'escarmouches contre les Bourguignons. Ainsi le héraut Berry mentionne-t-il pour cette année 1419 une expédition sur Soissons, où ils remportent une victoire sur Charles de Longueval, puis sur Liesse-Notre-Dame, où ils vainquent Hector de Saveuses. Le chroniqueur présente ces victoires comme de véritables exploits, insistant sur leur infériorité numérique – La Hire et Poton commandent quarante lances contre 400 hommes dirigés par Longueval et 1000 hommes par Saveuses – et les qualités équestres des Gascons²⁶. Mais le caractère laudatif du récit du héraut Berry ne doit pas cacher le fait que les faibles effectifs dont les deux capitaines disposent ne leur permettent pas d'envisager des opérations de plus grande envergure. De fait, les années suivantes sont marquées par une succession de prises et de pertes de places. Crépy et le château de Clacy, près de Laon, sont ainsi pris par La Hire et Poton en décembre 1419 mais Crépy est perdue dans les mois suivants²⁷. Puis La Hire tient pendant quelques mois Château-Thierry mais une trahison en faveur des Bourguignons lui fait perdre la place et il est fait prisonnier en 1421²⁸. Il occupe également Vitry-en-Perthois entre 1420²⁹ et 1425³⁰. Ces places lui servent de bases à partir des-

p. 310, présente Pierre de Xaintrailles comme le frère de Poton mais il ne figure pas dans le testament du père de celui-ci, qui date de 1412 (AD Lot-et-Garonne, 1 J 742).

23 Sur ce mariage, qui permet à Robert de Sarrebruck de devenir comte de Braine et de Roucy, voir Valérie TOUREILLE, Robert de Sarrebrück ou l'honneur d'un écorcheur (v. 1400–v. 1462), Rennes 2014, p. 38–39.

24 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 3, p. 311.

25 Le Bouvier, Les chroniques (voir n. 20), p. 426.

26 Ibid. Ce récit est repris par Martial d'Auvergne dans ses «Vigilles de la mort du roy Charles VII» (Martial de Paris, dit d'Auvergne, Poésies, t. 1, Paris 1724, p. 32–33) et par la Cronique Martiniane, éd. Pierre CHAMPION, Paris 1907, p. 3–4. Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 3, p. 317–318, rapporte la défaite d'Hector de Saveuses mais sans mentionner La Hire et Poton. Il ajoute qu'ils font 60 prisonniers, qui sont exécutés par la suite.

27 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 3, p. 360, 375–376. Aucune source ne permet de savoir si Clacy est également perdu mais il y a tout lieu de croire que c'est le cas.

28 Ibid., t. 4, p. 35.

29 Archives municipales (désormais AM) Châlons-en-Champagne, CC 25, fol. 24r–27r [cité par Gaylord BONNAFOUS, Guerre, frontière et fiscalité: Vitry-en-Perthois à la fin du XV^e siècle, dans: Champagne Généalogie 93 (2001), p. 357–359].

30 Le traité de capitulation est signé le 4 octobre 1424 mais prévoit un délai avant la reddition dans l'éventualité où Charles VII enverrait des secours (Siméon LUCE, Jeanne d'Arc à Domrémy. Recherches critiques sur les origines de la mission de la Pucelle, Paris 1886, p. 119–127). Les secours espérés par La Hire n'arrivent pas et la reddition est signée le 16 mars 1425 (Paris, Arch. nat., J 646, n° 23).

quelles il rayonne pour attaquer et piller les terres bourguignonnes: Monstrelet explique que, grâce à Crépy et Clacy, *la ville de Laon, les pays de Laonnois et Vermandois, furent tenus en grant subjection*³¹ et que les hommes de La Hire et Poton *moult gастоient et destruisoient les pays à l'environ*³². De même, à partir de Vitry, il ravage le Barrois et la Champagne, prenant Vertus en 1422³³. Cette activité de routier sur un large rayon d'action ne peut se comprendre sans prendre en compte le fait que La Hire n'agit pas seul dans ces régions. D'autres capitaines sont présents et agissent parfois de concert avec lui. Ainsi, Poton de Xaintrailles est basé à Guise, d'où il ravage la Thiérache, prenant Ham en Vermandois en octobre 1423³⁴, et d'où il est délogé par Jean de Luxembourg en 1424³⁵. De même, La Hire opère souvent avec Jean Raoulet: ainsi se trouvent-ils tous les deux à Vitry en janvier 1422³⁶ et pillent-ils ensemble les Ardennes et le Rethélois en 1424³⁷. Il y a donc dans ces régions une véritable tentative d'implantation des troupes se réclamant de Charles VII.

Car, effectivement, si ces opérations militaires ressemblent à une succession anarchique de courses et de prises de places pour le compte personnel des capitaines et de leurs hommes, ils se revendiquent du dauphin puis roi Charles VII. Ainsi, en réponse aux inquiétudes de la ville de Metz à la perspective d'être attaquée par La Hire et Raoulet, ce dernier se veut rassurant dans sa lettre du 24 janvier 1422 et dit ne pas vouloir s'allier aux ennemis de la cité *pource que je say que vous estes et aves tousiours eu bonne volente envers mon tres redoubte seigneur le regent daulphin*³⁸. Les deux capitaines étant présents à Vitry à cette date, on peut supposer que la même considération partisane vaut pour La Hire, qui est à cette époque écuyer d'écurie du dauphin³⁹. C'est ce que montre le fait qu'il n'agit pas toujours pour son propre compte mais combat aussi dans les rangs de l'armée delphinale: en 1421, il est à la bataille de Baugé et au siège d'Alençon⁴⁰; la même année, il apporte des renforts à Mons-en-Vimeu mais ne peut participer à la bataille en raison de la chute d'une cheminée dans l'auberge où il loge, qui le rend boiteux⁴¹. La Hire est donc à partir de 1418 plus Dauphinois qu'Armagnac, c'est-à-dire plus attaché à la personne du dauphin puis roi Charles qu'à un parti déliquescant depuis la mort du connétable Bernard VII d'Armagnac. Il ne suit pas son suzerain Charles II d'Albret dans le camp anglais après la signature du traité de Troyes⁴². Toutefois, il ne faut pas voir dans cette loyauté l'expression d'une forme de légitimisme, même s'il n'est pas exclu que cela ait pu entrer en considération. Suivre son suzerain dans son jeu de bascule aurait signifié, pour ce capitaine sans avoir, renoncer aux pillages des terres du duc de Bourgogne, allié du roi d'Angleterre. La Hire concilie donc entreprise de guerre et fidélité au dauphin puis au roi Charles VII.

31 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 3, p. 360.

32 Ibid., p. 375.

33 Paris, Arch. nat., JJ 173, n° 55.

34 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 4, p. 172-173.

35 Ibid., p. 181-183, 199-206.

36 AM Metz, AA 28, n° 29 et 30.

37 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 4, p. 183-184.

38 AM Metz, AA 28, n° 30.

39 Ibid., AA 28, n° 29.

40 Georges Chastellain, Œuvres, éd. Joseph KERVYN DE LETTENHOVE, t. 1, Chronique (1419-1422), Bruxelles 1863, p. 227-228.

41 Le Bouvier, Les chroniques (voir n. 20), p. 108.

42 Philippe CONTAMINE, Charles VII. Une vie, une politique, Paris 2017, p. 75.

I.3. Le routier devenu l'un des principaux capitaines de l'armée royale

L'année 1424 marque une étape importante dans sa carrière militaire. La défaite de Verneuil le 17 août décime l'armée royale et une grande partie de ses chefs y laisse la vie⁴³. En octobre, La Hire doit capituler face aux Anglais à Vitry et n'obtient aucun secours du roi, sans doute parce que les forces militaires de ce dernier sont trop faibles et inorganisées après Verneuil. Dans le même temps, Poton de Xaintrailles perd Guise⁴⁴. Ces infortunes de guerre reflètent la situation difficile dans laquelle se trouve le camp français. Cependant, Verneuil constitue également le point de départ de l'ascension de La Hire qui, jusqu'ici, ne se distingue guère des autres capitaines, si ce n'est peut-être par l'intensité de son activité de routier. Durant la bataille, il est chargé avec Poton de commander les cavaliers lombards: prenant les Anglais à revers, ils provoquent la panique et la fuite d'une partie d'entre eux, faisant un moment espérer la victoire aux Français⁴⁵. De plus, la mort de nombreux chefs laisse beaucoup de gens d'armes sans capitaine. Certains entrent au service de La Hire, qui vient d'augmenter sa renommée par ses talents annonciateurs de gloire et de butin: de futurs grands noms de l'armée royale, comme Antoine de Chabannes et Jean de Bueil, le rejoignent⁴⁶.

De son côté, Charles VII doit réorganiser son armée et met donc en avant de nouveaux chefs: Arthur de Richemont est nommé connétable en 1425 et certains capitaines sont plus en vue⁴⁷. Jean, bâtard d'Orléans, Poton de Xaintrailles et La Hire sont de ceux-là. La position nouvelle de ce dernier dans la société militaire se traduit par une présence plus assidue auprès du roi, autant que les sources nous permettent de le voir: c'est à Poitiers, là où se trouve la cour, qu'il signe son alliance avec le comte de Foix en septembre 1425⁴⁸. En effet, depuis la reddition de Vitry, La Hire ne semble pas très actif militairement et cette quasi-inactivité est à mettre en relation avec la recomposition politique et militaire de l'entourage du roi qui, affaibli et pris dans les luttes d'influence et les intrigues, ne peut organiser la reconquête, alors que les Anglais s'emparent du Mans en 1425 et de La Ferté-Bernard en 1426⁴⁹. À partir de 1427, La Hire est sur le devant de la scène militaire. Ses théâtres d'opérations sont désormais la Beauce et le Maine, qui subissent la pression des Anglais basés en Normandie. Nommé capitaine de Vendôme, il doit tenter de contenir leur avancée⁵⁰. Au début de l'année, ses hommes reprennent La Ferté-Bernard⁵¹. Il participe ensuite à la prise de Marchenoir et à la délivrance de Montargis assiégée par

43 Michael K. JONES, *The Battle of Verneuil (17 August 1424): Towards a History of Courage*, dans: *War in History* 9 (2002), p. 375–411; CONTAMINE, Charles VII (voir n. 42), p. 102–103.

44 Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 4, p. 183.

45 *Ibid.*, p. 192–197; Jean de Wavrin, *Anchiennes cronicques d'Engleterre*, éd. Émilie DUPONT, t. 1 Paris 1858, p. 264.

46 Sur Antoine de Chabannes, voir Loïc CAZAUX, *Antoine de Chabannes, capitaine d'Écorcheurs et officier royal: fidélités politiques et pratiques militaires au XV^e siècle*, dans: Guilhem PÉPIN, Françoise LAINÉ, Frédéric BOUTOULLE (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent ans. Hommage à Jonathan Sumption. Actes du colloque de Berbiguières (13–14 septembre 2013)*, Bordeaux 2016, p. 165–177. Jean de Bueil est amiral de France en 1450 et l'auteur du «Jouvencel» (voir l'introduction biographique de Bueil, *Le Jouvencel* (voir n. 18), t. 1, p. I–CCLXXXVII).

47 Philippe CONTAMINE, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France, 1337–1494*, Paris, La Haye 1972, p. 238–239.

48 *AD Pyrénées-Atlantiques*, E 432.

49 Sur cette période à la fois trouble et fondamentale pour la suite du règne, voir CONTAMINE, Charles VII (voir n. 42), p. 89–131.

50 *Chronique* attribuée à Jean Raoulet et éditée dans Jean Chartier, *Chronique de Charles VII roi de France*, éd. Auguste VALLET DE VIRIVILLE, t. 3, Paris 1858, p. 190.

51 *Ibid.*

les Anglais, ainsi qu'à celle du Mans en 1428. Contrairement à la période précédente où il bénéficiait d'une grande autonomie, il opère sous les ordres du connétable ou de Jean d'Orléans et ces actions sont menées conjointement avec d'autres capitaines dans le cadre de l'armée royale. Toutefois, c'est bien son esprit d'initiative qui s'avère souvent décisif, comme le montre l'exemple de Montargis. À l'origine, le but est de ravitailler la ville assiégée. Mais, en repérant les positions anglaises et leurs faiblesses, La Hire et Jean d'Orléans décident d'attaquer et lèvent le siège le 5 septembre 1427⁵². En plus de ces opérations, il mène toujours la guerre de harcèlement qui a caractérisé le début de sa carrière et qu'il dirige désormais contre les Anglais à partir de Vendôme et La Ferté-Bernard, parfois sur de longues distances puisqu'une lettre de rémission affirme qu'il pénètre cette année-là en Normandie, arrivant à proximité de Rouen⁵³.

Dès septembre 1428, avec le bâtard d'Orléans et Poton de Xaintrailles, La Hire travaille à la défense d'Orléans et, durant tout le siège, y joue un rôle essentiel: il fait des sorties contre les Anglais, conduit des convois de ravitaillement en vivres, en munitions et en hommes, fournit des renseignements au roi sur l'évolution de la situation. À la bataille des Harengs, le 12 février 1429, il protège, avec Poton et Jamet du Tillay, la retraite des Français, après avoir tenté d'attaquer un convoi de ravitaillement anglais. Il n'est pas le seul capitaine à mener ces actions mais il fait partie des décideurs, participant à tous les conseils de guerre. Son rôle est donc décisif dans la libération d'Orléans⁵⁴. Il ne l'est pas moins dans les semaines qui suivent: il participe à la prise de Jargeau le 12 juin et de Beaugency le 17; à Patay le 18, il commande avec Xaintrailles et Bous-sac l'avant-garde, qui sème le désordre chez les Anglais. Il est également de la campagne qui mène au sacre de Charles VII, auquel il assiste à Reims le 17 juillet⁵⁵. La période 1427-1429 voit donc La Hire acquérir une certaine prééminence dans le dispositif militaire de Charles VII. La liste des chefs de l'armée de la campagne du sacre fournie par le »Journal du siège d'Orléans« le montre. Jeanne d'Arc figure naturellement en tête de cette liste, qui se divise ensuite en deux parties pour respecter la hiérarchie militaire: la première est constituée par les grands aristocrates et la seconde par les capitaines, dont le premier nommé est La Hire⁵⁶. Cela ne tient pas seulement aux succès obtenus ou à son rôle dans la défense d'Orléans. Durant cette période, il côtoie les mêmes personnages, comme par exemple le bâtard d'Orléans, le maréchal La Fayette, Raoul de Gaucourt, ainsi que des capitaines en vue comme bien sûr Poton de Xaintrailles, ou Gilles de Rais, nommé maréchal en juillet 1429. Les liens entre ces personnages ont pu se renforcer lors du siège et cela lui a permis de se créer un réseau à tous les niveaux de la hiérarchie militaire. De plus, la faveur et la reconnaissance royales ne sont pas étrangères à sa position dans le groupe des capitaines. Après Montargis, Charles VII octroie à La Hire 1000 moutons d'or

52 Ibid., t. 1, p. 54-55; Chronique de la Pucelle ou chronique de Cousinot, suivie de la Chronique normande de P. Cochon, éd. Auguste VALLET DE VIRIVILLE, Paris 1859, p. 245-247; Guillaume Gruel, Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458), éd. Achille LE VAVASSEUR, Paris 1890, p. 57-59; Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 4, p. 273-274.

53 Paul LE CACHEUX (éd.), Actes de la chancellerie d'Henri VI concernant la Normandie sous la domination anglaise (1422-1435), Rouen, Paris 1908, t. 2, p. 62-67.

54 Pour davantage de détails sur le rôle de La Hire dans la défense d'Orléans, voir la deuxième partie de cet article.

55 Sur toutes ces opérations, voir CONTAMINE, BOUZY, HÉLARY, Jeanne d'Arc (voir n. 15), p. 140-170. Nicole PONS, Mémoire nobiliaire et clivages politiques: le témoignage d'une courte chronique chevaleresque (1403-1442), dans: Journal des Savants (2002), p. 299-348 (p. 338 pour la présence de La Hire au sacre).

56 Journal du siège d'Orléans 1428-1429, éd. Paul CHARPENTIER, Charles CUISSARD, Orléans 1896, p. 108.

pour ses services et l'entretien de sa compagnie⁵⁷. Outre les récompenses sonnantes et trébuchantes, le roi le nomme bailli de Vermandois en juillet 1429⁵⁸.

Cette manifestation de la reconnaissance royale se double d'un nouvel objectif militaire pour La Hire: conquérir son bailliage. En effet, si Laon a rendu ses clés à Charles VII, Saint-Quentin, le siège du bailliage, n'a pas fait de même. De plus, Colart de Mailly, le bailli nommé par Henri VI d'Angleterre en 1425, reste en fonction jusqu'en 1431 ou 1432⁵⁹. C'est donc d'un territoire amputé que le nouveau bailli a la charge. Mais son intérêt stratégique est majeur: situé à la frontière avec les possessions anglo-bourguignonnes, il peut servir de base pour des opérations militaires vers la Bourgogne au sud, la Lorraine et le Barrois au sud-est, qui ont toute l'attention du roi désireux de défendre les intérêts de René d'Anjou, la Picardie au nord-ouest et Paris au sud-ouest. La Hire reprend donc la stratégie d'enkystement amorcée au début de sa carrière. En réalité, il n'a jamais recouvré l'intégralité de son bailliage, son activité militaire l'en détournant dès sa nomination. Il suit Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon dans leur tentative de prendre Paris puis menace la Normandie anglaise: il prend Louviers en décembre 1429, d'où il mène des expéditions jusqu'aux abords de Rouen⁶⁰, Château-Gaillard en février 1430, où il délivre Arnaud-Guilhem de Barbazan et capture le capitaine⁶¹. Face à cette menace frontalière, les Anglais réagissent et se préparent à assiéger Louviers en 1431. La Hire, estimant ses forces trop faibles, décide d'aller chercher des secours auprès du roi mais, sur le chemin, est capturé et rançonné à 30.000 écus, signe de la valeur qu'on lui accorde. Autre signe de sa valeur: l'autorisation fournie par le roi, qui ne peut se priver de ses services, de faire appel aux villes du royaume pour payer sa rançon⁶². Libéré, il se signale à nouveau contre les Anglais en 1432. Lors de la prise de Chartres avec le bâtard d'Orléans, c'est par le stratagème employé – des hommes d'armes cachés dans des tonneaux prennent le contrôle d'une porte de la ville pendant qu'une grande partie de la population écoute un sermon – puis par les viols commis qu'il s'illustre⁶³. Au siège de Lagny-sur-Marne, c'est en combattant dans les *grans escarmouches* contre les Anglais⁶⁴. Depuis 1424, La Hire est donc l'un des principaux capitaines de Charles VII: ayant participé, de manière souvent décisive, aux principaux épisodes militaires de la période, il acquiert une grande renommée grâce à ses talents militaires mais aussi ses pillages, cette fois dirigés principalement contre les Anglais. Toutefois, contrairement au début de sa carrière où il bénéficiait d'une large autonomie, son action s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête définie par le roi et dont il n'est qu'un exécutant.

57 Gaston Du Fresne de Beaucourt, Histoire de Charles VII, t. 2, Paris 1882, p. 147.

58 La «Chronique des Cordeliers» date cette nomination du 22 juin (Luce, Jeanne d'Arc [voir n. 30], p. 340). Mais il s'agit certainement d'une erreur du copiste puisqu'elle prend place immédiatement après le récit de l'entrée du roi à Reims et de son sacre et avant son entrée dans Soissons et Senlis. Perceval de Cagny précise que le roi quitte Reims le 21 juillet pour loger à l'abbaye de Saint-Marcoul de Corbeny et que c'est là qu'il reçoit les clés de la ville de Laon (Perceval de Cagny, Chroniques, éd. Henri MORANVILLE, Paris 1902, p. 159–160). La date de la nomination de La Hire au bailliage de Vermandois est donc plus probablement celle du 22 juillet.

59 DUPONT-FERRIER, Gallia Regia (voir n. 29), t. 6, p. 123, n^{os} 22962, 22964.

60 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 4, p. 372.

61 Chronique de la Pucelle (voir n. 52), p. 464; Le Bouvier, Les chroniques (voir n. 20), p. 430.

62 AD Landes, 1 J 1117. En 1438, la rançon de La Hire n'est toujours pas entièrement payée (ROUSSEAU, La Hire [voir n. 1], p. 208–211).

63 Chartier, Chronique (voir n. 50), t. 1, p. 142; Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 21–25.

64 Le Bouvier, Les chroniques (voir n. 20), p. 154.

*I.4. Garder la frontière et maintenir l'ordre:
La Hire en Beauvaisis (années 1430)*

C'est dans ce cadre qu'il faut analyser l'action de La Hire en Picardie, qui devient le centre de son activité à partir de 1433. La région est stratégique: elle est traversée par les routes menant de Calais, lieu habituel de débarquement des troupes anglaises, à Paris et est frontalière de la Normandie. Charles VII veut donc consolider les positions françaises dans la région: en 1432, il fait nommer à l'évêché de Beauvais l'un de ses plus fermes soutiens, Jean Juvénal des Ursins. Mais la région est alors victime de la soldatesque: alors que les Français, sous les ordres de Blanchefort et de Boniface de Valpergue, pillent la région, les Anglais attaquent continuellement Beauvais durant le premier semestre de l'année 1433⁶⁵. C'est dans ce contexte troublé qu'interviennent La Hire, Xaintrailles et Théaulde de Valpergue, le frère de Boniface, envoyés par Charles VII. La venue de tous leurs hommes d'armes inquiète et, le 1^{er} septembre, la ville fait savoir à La Hire que ses services ne sont plus nécessaires⁶⁶. Mais celui-ci est nommé *lieutenant du Roi notre Sire et capitaine général deçà la rivière de Seine et pays de l'Isle de France, Picardie, Beauvaisis, Laonnois et Soissonnais, et bailli de Vermandois*⁶⁷. Il a donc pour mission de ramener l'ordre dans ces régions, de consolider les positions françaises et de lutter contre les Anglo-Bourguignons: les trois premières régions citées dans cette titulature sont encore loin d'être sous contrôle.

De fait, son arrivée permet de réduire la pression anglaise sur la région. Jean Juvénal des Ursins, pourtant très critique à l'égard des gens de guerre, écrit que La Hire et Poton *donnerent assez à faire aux ennemis*⁶⁸. Ainsi, l'automne 1433 est occupé au pillage de l'Artois, du Cambrésis et du Hainaut⁶⁹. Début 1434, il perturbe l'approvisionnement de Paris: le 29 janvier, il intercepte à Saint-Denis un convoi de 2000 porcs et *grant foison brebiz*, en tue une grande partie, met à rançon les marchands et fait exécuter tous les Anglais que ses hommes prennent⁷⁰. De plus, La Hire met en œuvre une véritable stratégie pour contrôler la région située entre Somme et Oise. Son frère Amadoc tient Beaumont-sur-Oise de février à juin 1434⁷¹. Lui-même prend Clermont-en-Beauvaisis en 1434⁷² et le château de Breteuil durant l'hiver 1434-1435, menaçant Amiens restée anglo-bourguignonne⁷³. En mai, il occupe Gerberoy avec Poton de Xaintrailles: avec les subsides fournis par le connétable, ils sont chargés de reconstruire les remparts⁷⁴. Mais l'occupation de ce territoire pose un certain nombre de difficultés qui s'accroissent en 1434. Les relations entre La Hire et les Beauvaisiens sont tellement mauvaises que le connétable doit intervenir⁷⁵. Les Anglais maintiennent une forte pression sur la région et reprennent Beaumont-sur-Oise en juin. La Hire peine également à défendre son bailliage de Vermandois: Jean de Luxem-

65 Médiathèque de Beauvais, collection Bucquet-aux-Cousteaux, t. 55-56, p. 79, 83-85, 88-89, 94-95.

66 Ibid., p. 102-103.

67 Lettre de La Hire rédigée à Beauvais le 31 décembre 1433 et publiée par Antoine L'OISEL, *Mémoires des pays, villes, comtés et comtes, évêchés et évêques, pairrie, commune et personnes de renom de Beauvais et Beauvaisis*, Paris 1617.

68 Jean Juvénal des Ursins, *Loquar in tribulacione*, dans: Peter S. LEWIS (éd.), *Écrits politiques de Jean Juvénal des Ursins*, t. 1, Paris 1978, p. 315.

69 Jean Le Fèvre de Saint-Rémy, *Chronique (1408-1435)*, éd. François MORAND, t. 2, Paris 1881, p. 270. Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 5, p. 79-81.

70 *Journal d'un bourgeois de Paris* (voir n. 14), p. 297.

71 Ibid., p. 298-299; Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 5, p. 91-92.

72 Ibid., p. 103-104.

73 Neil MURPHY, *Between France, England and Burgundy: Amiens under the Lancastrian Dual Monarchy, 1422-1435*, dans: *French History* 26/2 (2012), p. 143-163.

74 Gruel, *Chronique* (voir n. 52), p. 108.

75 Ibid., p. 89-90.

bourg assiège Laon. Là encore, l'aide du connétable s'avère nécessaire: il fournit à La Hire et Poton 200 lances et des archers⁷⁶. Mais la pression bourguignonne sur Laon ne semble se desserrer qu'avec la prise de Ham par les renforts du connétable. La place est rendue aux Bourguignons contre 60.000 saluts et l'engagement de ces derniers de ne plus attaquer Laon⁷⁷. Le capitaine gascon semble donc ne pas avoir les moyens de défendre un territoire aussi étendu et c'est finalement l'intervention du connétable qui lui permet de poursuivre l'occupation du Beauvaisis et du Vermandois, qui jouent alors le rôle de marche face aux territoires anglo-bourguignons.

Dans ce contexte difficile, la victoire de La Hire et Poton de Xaintrailles contre les Anglais à Gerberoy le 9 mai 1435 est d'autant plus retentissante. Située au nord-ouest de Beauvais, la place peut à la fois servir de poste avancé face à la Normandie anglaise et protéger le Beauvaisis contre des incursions venant du nord et de l'ouest. C'est pourquoi le connétable Arthur de Richemont charge les deux capitaines de reconstruire ses remparts détruits trois ans plus tôt avec les 7000 saluts qu'il leur alloue. Pour soulager la Normandie de la menace française, John FitzAlan, comte d'Arundel et l'un des principaux chefs militaires anglais, tente de prendre Gerberoy. Face à 3000 Anglais, La Hire et Poton ne disposent que de 400 à 600 hommes selon les chroniqueurs et n'ont pas de fortifications derrière lesquelles soutenir un siège. Ils décident donc une sortie. Les Anglais sont pris au dépourvu et le comte d'Arundel, blessé, est capturé: il meurt de ses blessures quelques semaines après⁷⁸. Le retentissement de cette victoire française est énorme: toutes les chroniques en font le récit et la renommée de La Hire et Poton en est accrue. Plusieurs raisons expliquent cela: la victoire obtenue malgré l'infériorité numérique et grâce à l'audace des deux capitaines en fait un exploit; la capture puis la mort de l'un des principaux chefs anglais, dont le héraut Berry écrit que *se il eust plus vescu, il eust bien peu faire plus grant dommaige a la seignorie de France et au bien de la chose publique*⁷⁹ est perçue comme un bon présage; elle est représentative du renversement de situation en train de s'opérer pour les Français et qui aboutira à la signature du traité d'Arras le 21 septembre et à la prise de Paris en 1436. À cela s'ajoute le fait que les deux capitaines ne manquent pas de diffuser eux-mêmes la nouvelle de leur victoire et ainsi d'entretenir leur renommée: ils envoient un poursuivant d'armes l'annoncer au roi, à l'évêque de Beauvais, et à la ville d'Orléans, qui décide à son tour d'envoyer son poursuivant Cœur de Lys l'annoncer aux habitants de Bourges⁸⁰.

Après la signature du traité d'Arras entre Charles VII et Philippe le Bon, l'activité de La Hire est dirigée entièrement contre les Anglais à partir de Beauvais. En 1436, il tente en vain une entreprise sur Rouen avec Poton fin janvier⁸¹, et est au siège de Creil en mars⁸², prend Gisors avec Poton en avril mais la perd en mai⁸³, participe au siège mis par le duc de Bourgogne devant Calais, où il est blessé⁸⁴. En 1437, il est au siège de Montereau⁸⁵ et, le 12 novembre, participe à l'en-

76 Ibid., p. 88–89.

77 Ibid., p. 90–92.

78 Sur cette bataille, les principales sources d'informations sont: Robert Blondel, Œuvres, éd. Alexandre HÉRON, t. 2, *Reductio Normandie*, Rouen 1893, p. 209–214; Gruel, *Chronique* (voir n. 52), p. 108–109, qui fournit les nombres de 3 000 combattants du côté anglais et de 600 du côté français; Le Bouvier, *Les chroniques* (voir n. 20), p. 163–164; Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 5, p. 118–123, qui estime les forces de La Hire et Poton entre 400 et 600 combattants.

79 Le Bouvier, *Les chroniques* (voir n. 20), p. 164.

80 AM Orléans, CC 654, fol. 8r.

81 Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 5, p. 204, 281–282, 297–298.

82 Chartier, *Chronique* (voir n. 50), t. 1, p. 228; Gruel, *Chronique* (voir n. 52), p. 125; Cagny, *Chroniques* (voir n. 58), p. 218.

83 Gruel, *Chronique* (voir n. 52), p. 123–124; Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 5, p. 231. La Hire ne participe donc pas à la prise de Paris par le connétable de Richemont.

84 Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 5, p. 245.

85 Le Bouvier, *Les chroniques* (voir n. 20), p. 183.

trée du roi dans Paris⁸⁶. Alors que le traité d'Arras a laissé de nombreux hommes d'armes sans emploi et que ceux-ci viennent grossir les bandes d'Écorcheurs qui ravagent le nord du royaume, La Hire n'a donc aucune difficulté à occuper les siens. Cela d'autant que, Paris prise, le Beauvaisis devient un glacis protecteur pour la capitale en plus d'être un poste avancé face aux Anglais, qui n'ont pas renoncé à prendre Beauvais: à plusieurs reprises, la ville reçoit des nouvelles de préparatifs d'une attaque et est espionnée⁸⁷. De plus, dans le contexte d'Écorcherie naissante, la question du maintien de l'ordre s'avère essentielle. Or, les pillages n'ont pas cessé dans la région. Parmi les Écorcheurs, Pierre-Regnault, le frère bâtard de La Hire, n'est pas le moins actif et ravage indistinctement les territoires français et bourguignons⁸⁸. En 1437, avec Guillaume de Flavy, il attaque Montdidier, Roye, dont il tue le capitaine, et Péronne⁸⁹. Non seulement les relations franco-bourguignonnes souffrent de ces exactions mais celles entre La Hire et Beauvais se tendent avec l'inefficacité – ou l'inaction? – du capitaine: le 9 juillet 1436, la ville lui écrit, ainsi qu'à Poton, pour lui demander de réprimer les courses; le 4 février 1437, la situation ne changeant pas, elle s'adresse au connétable. Sans résultat: les hommes du bourc de Vignoles, du seigneur de Mouy et de la garnison de Mello poursuivent leurs exactions. En réponse aux ordres du connétable et aux demandes des Beauvaisiens de les cesser, ils écrivent *quil convient quilz vivent et ne peuvent se passer de ce faire*⁹⁰. En juillet 1437, le bilan est alarmant: Beauvais manque de vivres et les prix sont élevés. La ville demande instamment à La Hire d'éloigner ses troupes, qui ont donc également une part de responsabilité dans la situation, et *que si il fait assemblée de gens qu'il les veuille faire ailleurs qu'en cette ville*⁹¹. Il accepte.

C'est dans ce contexte difficile qu'intervient un événement révélateur à la fois des difficultés du maintien de l'ordre dans la région et des tensions entre La Hire et la ville de Beauvais: l'enlèvement du capitaine le 4 août 1437. Alors que La Hire joue à la paume dans la cour de l'hôtel Saint-Martin, Guy IV de Nesle, seigneur d'Offemont, entre dans la ville avec une centaine d'hommes et, informé par ses espions, se dirige vers l'hôtel, le capture et quitte la ville sans combattre, semant les hommes de La Hire lancés à sa poursuite. Les raisons d'Offemont sont multiples. En 1434, son prisonnier s'est emparé de lui en même temps que du château de Clermont dont il était capitaine et l'avait soumis à une forte rançon et des conditions de captivité tellement ignobles – dans tous les sens du terme – qu'elles choquèrent les contemporains et que le roi dut intervenir pour sa libération. Depuis, Pierre-Regnault de Vignoles tient le château et mène ses rapines sur les autres possessions de la famille de Nesle. Quant à la ville de Beauvais, le fait qu'une troupe aussi nombreuse ait pu entrer dans la ville la rend *de facto* suspecte de complicité et elle met tout en œuvre pour lever les soupçons: aussitôt, décision est prise d'informer le roi. Mais le 6 août, lorsque Geoffroy de Saint-Belin, lieutenant de La Hire, demande à la ville de mettre à sa disposition une partie de son artillerie pour assiéger le château de Mouy où le capitaine est retenu, l'assemblée communale refuse et prévoit que la femme de ce dernier reste en ville *pour refraindre des maux et inconveniens qui se pourroient ensui[re]*⁹². La méfiance des Beauvaisiens envers les hommes de La Hire est donc à son comble. Les soupçons du roi envers eux ne sont pas moindres. Le 24 août, le bailli de Senlis et le procureur du roi viennent enquêter,

86 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 301–306.

87 Médiathèque de Beauvais, collection Bucquet-aux-Cousteaux, t. 55–56, p. 152 (31 août 1436), 153–154 (26 septembre 1436), 155 (10 octobre 1436), 169 (29 janvier 1437), 176–177 (11 mars 1437), 178 (18 mars 1437).

88 Ibid., p. 146, 176–177.

89 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 290–291.

90 Médiathèque de Beauvais, collection Bucquet-aux-Cousteaux, t. 55–56, p. 177 (14 mars 1437). Sur les exactions des Anglais et des Écorcheurs dans le Beauvaisis en 1436–1437, voir Charles-Louis DOYEN, Histoire de la ville de Beauvais, t. 1, Beauvais 1842, p. 85–89.

91 Médiathèque de Beauvais, collection Bucquet-aux-Cousteaux, t. 55–56, p. 181 (30 juillet 1437).

92 Ibid., p. 195 (6 août 1437).

si bien que la ville envoie des ambassadeurs auprès du roi pour protester de son innocence mais aussi pour s'excuser le 28 août. L'affaire semble en rester là mais elle est révélatrice des relations compliquées entre Beauvais et La Hire, dont les hommes sont une charge pour le territoire. Quant à la libération du capitaine, elle est due à l'intervention du roi auprès du duc de Bourgogne. Guy IV obtient la restitution du château de Clermont et le versement par La Hire d'une rançon de 6 500 saluts d'or⁹³. Le capitaine peut donc participer à l'entrée du roi dans Paris le 12 novembre tandis que son encombrant frère bâtard, éloigné pour un temps du Beauvaisis, ravage le Hainaut avec d'autres capitaines d'Écorcheurs⁹⁴.

I.5. L'Écorcherie (1438–1439)

Cette période voit l'expansion de l'Écorcherie, que ce soit géographiquement ou en termes d'effectifs, à tel point que le phénomène devient une préoccupation royale⁹⁵. Outre le manque d'emplois militaires après le traité d'Arras, d'autres facteurs expliquent cette amplification et aggravent l'impact des pillages⁹⁶. Les intempéries du printemps 1438 provoquent de mauvaises récoltes et une augmentation des prix. La sous-alimentation de la population engendre donc un affaiblissement des organismes favorable aux épidémies: d'après Jean Chartier, 50.000 personnes seraient mortes à Paris cette année-là⁹⁷ tandis que, selon Philippe de Vigneulles, 20.000 décès sont dénombrés à Metz⁹⁸. Les hommes d'armes, autant touchés que les populations par cette conjoncture, redoublent d'activité pour subsister. Quand les Écorcheurs passent dans une région, il n'est pas rare de voir certains habitants à la recherche de protection et de subsistance grossir leurs rangs: les chroniqueurs estiment que les bandes ravageant les territoires bourguignons dépassent les 10.000 hommes. Ces chiffres sont sans doute exagérés et il faut tenir compte du nombre important de non-combattants parmi eux. Mais tous notent qu'ils sont sans commune mesure avec les années précédentes. Face à ce phénomène de grande ampleur, Charles VII paraît impuissant: il multiplie les ordres aux capitaines d'arrêter leurs pillages, notamment en territoire bourguignon, mais ils ont peu d'effets. La reprise des hostilités entre Antoine de Vaudémont et René d'Anjou – et donc ses perspectives d'emploi – les attire en Lorraine et un débordement sur le duché de Bourgogne est alors à craindre.

93 Sur le récit de l'enlèvement et de ses conséquences, voir ROUSSEAU, La Hire (voir n. 1), p. 297–302.

94 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 316–319.

95 Sur les Écorcheurs, les travaux de référence restent ceux d'Alexandre TUETÉY, Les Écorcheurs sous Charles VII. Épisodes de l'histoire militaire de la France au XV^e siècle d'après des documents inédits, 2 vol., Montbéliard 1874, et Joseph DELAPOIX DE FRÉMINVILLE, Les Écorcheurs en Bourgogne (1435–1445). Étude sur les compagnies franches au XV^e siècle, Dijon 1887. Pour leurs exactions en Hainaut, ils sont à compléter par ceux de Jean-Marie CAUCHIES, Les «écorcheurs» en Hainaut (1437–1445), dans: Revue belge d'histoire militaire 20/5 (mars 1974), p. 317–339. L'étude de la question a été reprise par Valérie TOUREILLE, Pillage ou droit de prise. La question des Écorcheurs pendant la guerre de Cent Ans, dans: Laurent BOURQUIN, Philippe HAMON, Alain HUGON, Yann LAGADEC (dir.), La Politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV^e–XIX^e siècle), Rennes 2014, p. 169–182 et ID., Robert de Sarrebrück (voir n. 23).

96 Pour ce qui suit, je me permets de renvoyer à Christophe FURON, Gens de guerre en hiver: le cas des Écorcheurs durant l'hiver 1438–1439, dans: Questes 34 (décembre 2016), p. 85–118 (en ligne: <https://journals.openedition.org/questes/4374> [18/03/2019]).

97 Chartier, Chronique (voir n. 50), t. 1, p. 246. La situation est telle que Jean Maupoint note que *le sonner pour les trespaszez fut defendu à Paris* (Jean Maupoint, Journal parisien, 1437–1469, éd. Gustave FAGNIEZ, Paris 1878, p. 25).

98 Philippe de Vigneulles, Chronique, éd. Charles BRUNEAU, t. 2, Metz 1929, p. 252.

En tant que bailli de Vermandois, La Hire intervient. En août, il éloigne Robert de Flocques de Châlons-en-Champagne⁹⁹ mais d'autres bandes sont présentes et son action semble peu efficace puisque Charles VII lui ordonne le 29 septembre de débarrasser son bailliage des routiers¹⁰⁰. La solution se trouve dans le conflit lorrain lui-même: durant l'automne 1438, Antoine de Vaudémont et Érarid du Châtelet, maréchal de Lorraine, se lancent dans une course au recrutement. La Hire est contacté par le second le 6 novembre¹⁰¹ et entre à son service le 15¹⁰². Cela lui permet de faire d'une pierre trois coups: trouver un moyen de subsistance pour ses hommes, servir la politique royale de défense des intérêts du roi René, alors en Italie, et canaliser les Écorcheurs. En effet, le maréchal de Lorraine apparaît comme le plus offrant et parvient à débaucher Antoine de Chabannes, Blanchefort et Robert de Flocques. Cette stratégie permet de réduire les forces de Vaudémont mais concentre sur les terres lorraines beaucoup trop d'hommes inoccupés pour un conflit qui ressemble plutôt à une démonstration de forces. En janvier-février 1439, les défections sont-elles à peine payées qu'il faut acheter le départ de ces capitaines, qui *eurent très grand finance*¹⁰³. Ceux-ci se dirigent alors vers l'Alsace, menaçant Strasbourg fin février, puis Bâle en mars, où les clercs assemblés en concile versent 16.000 florins pour prix de leur départ¹⁰⁴. La Hire est l'un des principaux chefs de cette chevauchée, d'autant qu'elle ne contrevient pas aux intérêts du roi: il est parvenu à éloigner une grande partie des Écorcheurs du royaume et à défendre les terres du roi René tout en faisant quelques substantiels profits. De même, alors que la majorité des capitaines se ruent sur la Bourgogne après l'épisode bâlois, La Hire semble l'éviter: le 13 avril, il est en France tandis que son neveu Estévenot de Talauresse pille la région de Sombornon¹⁰⁵.

Cet épisode montre qu'il parvient à concilier service du roi et Écorcherie. Malgré sa réputation qui fait de lui l'un des principaux capitaines d'Écorcheurs¹⁰⁶, c'est le seul moment de la période postérieure au traité d'Arras où La Hire participe au phénomène, contrairement à d'autres qui mènent une véritable carrière dans ce domaine, comme Antoine de Chabannes, Blanchefort ou Robert de Flocques.

I.6. Servir le roi jusqu'à la mort (1439–1443)

Cette fidélité à Charles VII se manifeste lors de la Praguerie en 1440, alors que d'autres capitaines, comme Antoine de Chabannes ou Blanchefort, s'engagent dans les rangs des rebelles. Les motivations de La Hire sont multiples. La première tient sans doute au fait que cela fait plus de vingt ans qu'il combat les ennemis du roi et il doit lui paraître inconcevable de débiter une carrière de rebelle. D'autant que cette fidélité est renforcée par le bailliage de Vermandois, comme celle de Poton de Xaintrailles par celui de Berry. Pour Antoine de Chabannes et Blanchefort, rien de tel sinon le titre d'écuyer d'écurie pour le premier. Mais cette fidélité ne sert pas seulement le roi: elle sert un réseau. Le parti angevin a les faveurs royales et La Hire a, à plusieurs reprises, défendu les intérêts de René d'Anjou. Il aurait donc tout à perdre à servir les rebelles. Les mêmes motivations valent dans le camp adverse: si Antoine de Chabannes et Blanchefort suivent le duc de Bourbon dans sa révolte, c'est parce qu'ils en sont proches et lui doivent des

99 André PLAISSE, Un chef de guerre au XV^e siècle. Robert de Flocques, bailli royal d'Évreux, maréchal héréditaire de Normandie, conseiller et chambellan du roi, Évreux 1984, p. 60–61.

100 Du Fresne de Beaucourt, Histoire de Charles VII (voir n. 57), t. 3, p. 400.

101 AD Meuse, B 1321, fol. 91v.

102 Auguste VALLET DE VIRIVILLE, Documents inédits sur La Hire, Chabannes et autres capitaines du XV^e siècle, dans: Bulletin de la Société de l'Histoire de France 2 (1859–1860), p. 13.

103 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 338.

104 Jean de Stavelot, Chronique, éd. Adolphe BORGNET, Bruxelles 1861, p. 432.

105 TUETÉY, Les Écorcheurs (voir n. 95), t. 1, p. 115.

106 Olivier de La Marche, Mémoires, éd. Henri BEAUNE, Jules D'ARBAUMONT, t. 1, Paris 1883, p. 244.

terres¹⁰⁷. Durant cet épisode, l'action de La Hire semble se limiter au maintien de l'ordre dans son bailliage. Le 11 mars, le roi lui enjoint de faire publier l'interdiction d'ouvrir les portes des villes au dauphin, aux ducs d'Alençon et de Bourbon, ainsi qu'au bâtard de Bourbon¹⁰⁸. En juin, il délègue ce dernier des environs de Reims¹⁰⁹. Dans ce cas, lutte contre l'Écorcherie et lutte contre la Praguerie se confondent.

Une autre difficulté affecte la Champagne: le conflit avec Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui refuse toujours de jurer le traité d'Arras. Cela vient justifier le pillage de ses terres par les hommes de La Hire restés en Vermandois en 1440. Le comte réplique par une expédition autour de Reims et de Laon et son neveu Louis, comte de Saint-Pol, installe une garnison à Marle¹¹⁰. Le premier meurt le 5 janvier 1441 mais le second refuse lui aussi de jurer le traité. Ses hommes basés à Ribemont attaquent un convoi d'artillerie que le roi, alors dans la région pour lutter contre les Écorcheurs, a envoyé à Paris. La riposte royale ne se fait pas attendre: La Hire et Antoine de Chabannes prennent Ribemont et Joachim Rouault s'empare de Guise. Louis doit se soumettre et livre Marle¹¹¹. En plus de ces opérations de maintien de l'ordre royal, le capitaine gascon est de toutes les opérations militaires d'envergure: sièges de Meaux à l'été 1439¹¹², d'Harfleur en 1440¹¹³, de Creil¹¹⁴ et de Pontoise¹¹⁵ en 1441; prises de Tartas, de Saint-Sever et de Dax en 1442¹¹⁶. Il y joue souvent un rôle important. À Harfleur, il commande l'avant-garde de l'armée de secours avec le bâtard de Bourbon¹¹⁷. À Pontoise, sa contribution aux opérations est à la fois militaire et financière: en plus de se faire remarquer dans les escarmouches contre les Anglais¹¹⁸, il prête 2 700 livres tournois au roi¹¹⁹. Finalement, éprouvé par la campagne en Gascogne et *assés bien eagie*¹²⁰, il meurt au siège de Montauban le 11 janvier 1443. Monstrelet rapporte que Charles VII en a été *très desplaisant*¹²¹ quand il apprit la nouvelle. Le roi perd avec La Hire l'un de ses plus fidèles et talentueux capitaines.

Pourtant, la «Cronique Martiniane» souligne que la reconnaissance royale n'a pas été à la hauteur des services rendus: *La Hyre n'eut jamais du roy les biens qu'il avoit mérités, car il mourut comblé de dettes, tellement que l'année de son décès, il avoit emprunté de Anthoigne [de Chabannes], conte de Dampmartin, cent escus d'or*¹²². La critique est sans doute à nuancer. Il n'est pas rare de voir des capitaines emprunter de l'argent lorsqu'ils sont en campagne: en comparaison des gages reçus par ailleurs, on peut penser que cette somme devait simplement servir à payer les hommes, le temps de recevoir l'argent du roi. De plus, celui-ci lui avait donné la sei-

107 CAZAUX, Antoine de Chabannes (voir n. 46).

108 AM Châlons-en-Champagne, BB 3, fol. 76bis.

109 Pierre VARIN, Archives législatives de la ville de Reims. Collection de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité, Paris 1845, p. 644.

110 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 428–429.

111 Ibid., p. 461–467.

112 Gruel, Chronique (voir n. 52), p. 144–154; Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 387–390.

113 Chartier, Chronique (voir n. 50), t. 1, p. 259; Le Bouvier, Les chroniques (voir n. 52), p. 229–230; Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 419–420.

114 Chartier, Chronique (voir n. 50), t. 2, p. 15–17.

115 Gruel, Chronique (voir n. 52), p. 164–171; Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 6, p. 6–24.

116 Germain LEFÈVRE-PONTALIS, Petite chronique de Guyenne jusqu'à l'an 1442, dans: Bibliothèque de l'École des chartes 47 (1886), p. 66; Guillaume Leseur, Histoire de Gaston IV, comte de Foix, éd. Henri COURTEAULT, t. 1, Paris 1893, p. 6, 19.

117 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 5, p. 420.

118 Auvergne, Poésies (voir n. 26), t. 1, p. 183.

119 Bibliothèque nationale de France (désormais BnF), fr. 32511, fol. 64r; Du Fresne de Beaucourt, Histoire de Charles VII (voir n.57), t. 3, p. 476.

120 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 6, p. 57.

121 Ibid.

122 Cronique Martiniane (voir n. 26), p. 51.

gnerie de Montmorillon en 1436, avait participé au paiement de ses rançons, l'accueillait en son conseil et avait fait de lui son bailli de Vermandois et son lieutenant au nord de la Seine, régions frontalières qui ne pouvaient être octroyées qu'à un homme de confiance. En comparaison, la reconnaissance royale fut plus tardive pour Poton de Xaintrailles, pourtant souvent aux côtés de La Hire: sa nomination à la sénéchaussée du Limousin n'intervint qu'en 1433, quatre ans après celle de son compagnon d'armes au bailliage de Vermandois. La critique de la »Chronique Martiniane« révèle toutefois une réalité: si l'ascension sociale par les armes est possible au XV^e siècle, l'enrichissement personnel l'est moins pour ces capitaines qui doivent en priorité subvenir aux besoins de leurs hommes s'ils veulent poursuivre leur carrière militaire.

II. Modèle de capitaine, capitaine modèle

Les chroniques du XV^e siècle montrent que La Hire bénéficie d'une grande renommée de son vivant. Que ce soit dans l'historiographie française ou bourguignonne, il est considéré comme un capitaine talentueux et redouté. Voici comment Monstrelet l'introduit dans son récit: *Estienne de Vignolles, autrement nommé La Hire, ung moult vaillant capitaine du Dauphin, duquel et de ses vailliances sera cy-après moult parlé*¹²³. Cette renommée se confond avec le service de Charles VII: les premiers faits d'armes relatés par les sources ont lieu juste après son ralliement au dauphin en 1418. C'est à cette époque que La Hire se fait remarquer à la fois par sa valeur militaire et par sa potentielle cruauté envers ses ennemis. Ces deux caractéristiques se retrouvent tout au long des récits et en font un personnage figé, dont la renommée n'évolue pas à mesure que sa place évolue dans la société militaire de son temps. La Hire n'ayant pas de Cuvelier pour narrer ses exploits et son ascension et ainsi l'extraire du commun des capitaines, sa renommée semble réduite à un amalgame de stéréotypes courants sur les hommes de guerre et c'est cet amalgame qui la fige et la rend achronique¹²⁴. Cette image en fait ainsi à la fois un modèle de capitaine, c'est-à-dire le représentant-type du groupe des capitaines de la première moitié du XV^e s., et un capitaine modèle qui est une référence dans l'exercice de l'art guerrier.

Dans la perspective de l'étude de cette image, la distinction entre chroniques bourguignonnes et françaises est peu pertinente dans le sens où elles ont pour objectif de présenter le point de vue de leurs commanditaires. Pour ce faire, elles font des choix qui correspondent aux attendus de leurs lecteurs/auditeurs et donc à leurs représentations sur les gens de guerre en général. Le cas des récits de la prise du château de Coucy en 1419 est éclairant. Monstrelet explique que, si-tôt l'alarme donnée:

*(...) ledit La Hire se arma et toutes ses gens, et vindrent jusques au pont pour assaillir et reconquerre ledit chastel. Mais le dessusdit Burtel [l'un des prisonniers bourguignons du château qui participa à sa prise] trouva manière de monter amont sur ladite plommée, et commença bien et roidement à gecter pierres aval, et d'autre part les autres se mirent en défense. Pour quoy La Hire et ceulx qui estoient avec lui, voians qu'ilz perdoient leur temps, se retrahirent dedens ladite ville jusques à ce qu'il fut jour, et adonc s'armèrent et prindrent toutes leurs bagues et montèrent à cheval. Et après qu'ilz erent fait occire piteusement soixante prisonniers, qui estoient ès prisons de la ville, se partirent de là et s'en alèrent à Guise*¹²⁵.

123 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 3, p. 311.

124 Sur les stéréotypes sur les hommes de guerre, voir Claude GAUVARD, Rumeur et gens de guerre dans le royaume de France au milieu du XV^e siècle, dans: Hypothèses (2001), p. 281–292 et Boris BOVE, Violence extrême, rumeur et crise de l'ordre public: la tyrannie du bâtard de Vaurus (1422), dans: François FORONDA, Christine BARRALIS, Bénédicte SÈRE (dir.), La violence d'État. Mélanges offerts à Claude Gauvard, Paris 2010, p. 123–132.

125 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 3, p. 311.

Le chroniqueur bourguignon nous montre ainsi un capitaine réactif et capable d'initiative mais aussi de cruauté par dépit face à la défaite. Le héraut Berry, lui, choisit de ne le présenter qu'après la prise du château, en même temps que son compagnon d'armes:

Et quant vint au matin, les gens d'armes se apperceurent que ladicte place estoit, quant à eux, perdue, et ce veu, ilz monterent tous a cheval et se retrahirent a Montagu et a Guise, et firent deux cappitaines de deux gentilzhommes d'entre eulx, l'ung nommé Estienne de Vignolles, dit La Hire, et l'autre Poton de Saintrailles; lesquelz cappitaines ont fait depuis grans exercices et faiz de gens d'armes par le royaume de France tant que la guerre y a duré, comme plus a plain se pourra savoir cy après¹²⁶.

Ni défaite ni massacre de prisonniers donc, mais une entrée en scène plus valorisante: La Hire et Poton apparaissent comme des chefs vers qui il est naturel de se tourner pour des hommes qui n'en ont plus, suggérant ainsi à la fois leur valeur et leur renommée déjà bien établies.

II.1. Les fondements de la renommée: La Hire, un modèle de capitaine

Celles-ci sont bien entendu avant tout militaires. Tous les chroniqueurs mettent en avant le sens tactique de La Hire et la qualité de son commandement. Dans la longue liste des opérations qu'il mène ou auxquelles il participe, il semble à l'aise et efficace dans toutes les situations, à tous les postes. Un petit florilège de ses exploits racontés par les chroniqueurs montre sa polyvalence. Quand il s'agit de prendre des places, l'opportunisme semble être la première de ses qualités. Les complicités à l'intérieur des places sont souvent déterminantes: la prise du Mans en 1428 est facilitée *par le moyen de jeunes compaignons qui hantoiert dedens la ville avec les Anglois*¹²⁷. Il fait également usage de la ruse: lui et le bâtard d'Orléans prennent Chartres en 1432 grâce à leurs hommes cachés dans des tonneaux transportés par des charretiers qui entrent dans la ville alors qu'une grande partie des habitants écoutent un sermon¹²⁸; en 1434, il prend le château de Clermont en profitant de l'hospitalité de Guy d'Offemont qui sort lui offrir du vin¹²⁹. L'escalade des remparts est aussi un moyen pour ses hommes de pénétrer dans les places à prendre, comme à Louviers en 1429¹³⁰ ou à Château-Gaillard en 1430¹³¹.

Les compétences de La Hire sont également mises à contribution pour défendre les places assiégées, comme lors du siège d'Orléans. Il participe bien entendu aux combats le 30 janvier 1429 dans une escarmouche contre les Anglais¹³², le 3 et le 6 février lors d'une sortie contre les Anglais¹³³. Son rôle dans le ravitaillement de la ville est important: en novembre 1428, il est à Tours et obtient de la ville 600 livres pour la défense d'Orléans¹³⁴; le 24 janvier 1429, il fait entrer dans la ville trente hommes d'armes¹³⁵. Il sert également d'agent de liaison entre les défenseurs et le roi installé à Chinon: en novembre 1428, lui et d'autres capitaines reçoivent 100 écus pour être venus *remonstrer au dict seigneur et faire sçavoir l'estat de la dicte ville et d'aucunes places et forteresses d'environ*¹³⁶. À plusieurs reprises, lorsqu'une place est assiégée, La Hire fait partie de

126 Le Bouvier, Les chroniques (voir n. 20), p. 426.

127 Chronique attribuée à Jean Raoulet et éditée dans Chartier, Chronique (voir n. 50), p. 194.

128 Monstrelet, Chronique (voir n. 22), t. 3, p. 21–25.

129 Ibid., p. 103.

130 Ibid., t. 4, p. 372.

131 Auvergne, Poésies (voir n. 26), t. 1, p. 117.

132 Journal du siège (voir n. 56), p. 32.

133 Ibid., p. 33.

134 VALLET DE VIRIVILLE, Documents inédits (voir n. 107), p. 44–45.

135 Journal du siège (voir n. 56), p. 29.

136 Ibid., p. 169.

l'armée de secours: c'est le cas à Montargis et à Rochefort-en-Yvelines en 1427¹³⁷. Au sein de l'armée royale en campagne ou sur le champ de bataille, il est souvent à l'avant ou à l'arrière-garde. À l'avant-garde, il s'agit de partir en reconnaissance et d'engager les premiers combats: en août 1429, La Hire harcèle les troupes du duc de Bedford *pour veoir leur maintieng, et s'il estoit licite de les assaillir*¹³⁸. Parfois, son action est décisive, comme à Patay en juin précédent, où l'avant-garde qu'il commande avec Poton de Xaintrailles et Boussac attaque des Anglais désorganisés et permet ainsi la victoire¹³⁹. À l'arrière-garde, il joue un rôle essentiel dans la protection des troupes en retraite lors de la Journée des Harengs le 12 février 1429.

Non seulement cette liste d'actions, loin d'être exhaustive, montre l'étendue des compétences militaires de La Hire mais elle permet aussi de comprendre ce qui fait sa renommée. En effet, ces opérations n'ont rien d'exceptionnelles pour l'époque et d'autres capitaines sont tout aussi efficaces. En revanche, les succès sont nombreux et sont autant d'exemples inspirants pour le lecteur/auditeur de ces chroniques. Tels que le héraut Berry les raconte, les affrontements contre Charles de Longueval et Hector de Saveuses en 1419 relèvent tout d'abord de l'exploit chevaleresque:

Pou de temps après [la perte du château de Coucy] partirent de devant la porte dudit lieu de Coussi lesdiz Hire et Poton de Saintrailles et vindrent avecques leurs gensdarmes jusques pres de Soissons, et desconfirent le sire de Longueval et IIIIC hommes d'armes qu'il avoit en sa compagnie; et les François n'estoient que XL lances, lesquels ne esparignoient ne leurs corps, ne leurs chevaulx, et estoient la plus part gascons, qui sont bons chevaucheurs et hardiz.

*En cellui an se partirent lesdiz Poton et Lahire ensemble (...) pres de Notre Dame de Liance, et trouverent Hector de Saveuses, et frapperent sur lui et le destrousserent et le desconfiz; lequel avoit en sa compagnie mil combatans, lesquels furent trouvez et desconfiz par ledit Poton et Lahire et leurs gens d'armes (...). Les François gascons estoient montez sur bons et fors chevaulx, vistes et bons a la main, et pour ce abbatoient et tumboient vigoureusement leurs ennemis a eulx contraires*¹⁴⁰.

En infériorité numérique dans les deux cas, La Hire et Poton obtiennent tout de même la victoire. L'évocation de leur courage et des chevaux suggère des combats chevaleresques. Mais ce récit édifiant peut être également lu à la lumière des traités militaires. Ainsi, Christine de Pizan écrit dans son «*Livre des faits d'armes et de chevalerie*»: *Mieulx vault petite quantite de gent bien enseignee et duit darmes par continuel exercite de tout ce qui advenir puet en la douteuse adventure des batailles que ne fait multitude de gent rude et non saichant car (...) science de scavoir ce que en fait de guerre et bataille appartient crois nourrist et donne le hardement de combatre (...)*¹⁴¹. Le récit du héraut Berry apparaît ainsi comme l'illustration des préceptes de Christine de Pizan: l'infériorité numérique peut être compensée par le savoir-faire militaire, l'entraînement et l'expérience, comme le montrent les hommes de La Hire et Poton, qui sont de bons cavaliers. Sous la plume du héraut Berry, les deux capitaines correspondent donc au modèle du chef militaire développé par les traités.

137 Chronique attribuée à Jean Raoulet et éditée dans Chartier, *Chronique* (voir n. 50), p. 190–194.

138 *Journal du siège* (voir n. 56), p. 117.

139 *Chronique de la Pucelle* (voir n. 52), p. 307; WAVRIN, *Anchiennes cronicques* (voir n. 45), p. 289–295.

140 Le Bouvier, *Les chroniques* (voir n. 20), p. 426.

141 BnF, fr. 603, fol. 8r.

De même, Christine de Pizan écrit: *entre les autres vertus qui souverainement sont convenables a duc et a chevetaine dost est neccessaire quil soit preudomme et de grant loyaulte*¹⁴². Assurément, ces deux qualités peuvent qualifier La Hire. C'est d'ailleurs pour ces raisons que lui et Poton sont pleurés par Octavien de Saint-Gelais à la fin du XV^e siècle:

*France doit bien plorer leurs funerailles
Et regreter deux si nobles consors,
Car eulx vivans n'ont espargné leurs corps
Au bien public, sans laschetté commettre
Envers le roy, leur tressouverain maistre*¹⁴³.

La renommée de La Hire trouve donc son origine dans la correspondance que ses contemporains peuvent établir entre ses faits d'armes et le modèle de capitaine développé par les traités militaires, ainsi que le modèle de comportement issu de la culture chevaleresque valorisant le courage et la prouesse¹⁴⁴.

A contrario, lorsqu'il agit en pillard, il apparaît comme un contre-modèle allant à l'encontre des principes édictés par les traités militaires qui insistent sur la nécessaire discipline, condamnent la guerre soumise aux intérêts privés et préconisent une certaine fermeté à l'égard des auteurs des exactions¹⁴⁵. À cette époque, la condamnation des pillages dépasse largement le cadre de la littérature militaire. Dans son «Quadrilogue invectif» rédigé en 1422, Alain Chartier fait dire au Peuple: *Ce n'est pas guerre qui en ce royaume se mayne, c'est une privee roberie (...). Les armes sont criees et les estendars levez contre les ennemis, mais les esploiz sont contre moy a la destruction de ma povre substance et de ma miserable vie*¹⁴⁶.

De fait, les exactions commises par La Hire et ses hommes permettent à un chroniqueur bourguignon comme Monstrelet de dénoncer les excès des hommes du roi en mobilisant le stéréotype de l'ennemi apportant la désolation. Son récit de l'Écorcherie de 1438–1439, qu'il qualifie de *pestilence* est explicite¹⁴⁷. Il commence par désigner les coupables, *pluseurs capitaines du roy Charles*, mettant ainsi en avant sa responsabilité, puis nomme les plus importants: dans cette liste, La Hire figure à la première place. Relatant leur parcours de la Lorraine à l'Auvergne en passant par l'Allemagne et la Bourgogne, il donne une vision apocalyptique de leurs déprédations: *et dommagèrent moult fort le pays par feu et par espée; ilz gastoient ledit pays d'Allemagne et (...) y faisoient tant de maulx puis se tirèrent hors du pays après ce qu'ilz y eurent fais de grans cruaultés et dommages, et s'en alèrent en Bourgongne, où ilz firent tous pareillement; ils se dirigèrent ensuite vers l'Auvergne en gastant pays et en faisant maulx innumérables*. Pour amplifier cette vision d'horreur, il ajoute: *Si multiplioient chescun jour la compaignie des mal-*

142 Ibid., fol. 13r–v.

143 Octavien de Saint-Gelais, *Le séjour d'honneur*, éd. Frédéric DUVAL, Genève 2002, p. 312.

144 Benjamin DERUELLE, *De papier, de fer et de sang. Chevaliers et chevalerie à l'épreuve de la modernité (ca 1460–ca 1620)*, Paris 2015, p. 107–139.

145 Nicholas A. WRIGHT, *The Tree of Battles of Honoré Bouvet and the laws of war*, dans: Christopher T. ALLMAND (dir.), *War, Literature, and Politics in the Late Middle Ages*, Liverpool 1976, p. 12–32; Philippe CONTAMINE, *L'idée de guerre à la fin du Moyen Âge: aspects juridiques et éthiques*, dans: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 123/1 (1979), p. 70–86; Loïc CAZAUX, *Pour un droit de la guerre? La discipline militaire et les rapports entre combattants et non-combattants dans le Livre des faits d'armes et de chevalerie de Christine de Pizan*, dans: Dominique DEMARTINI, Claire LE NINAN, Anne PAUPERT, Michèle SZKILNIK (dir.), *Une femme et la guerre à la fin du Moyen Âge. Le Livre des faits d'armes et de chevalerie de Christine de Pizan*, Paris 2016, p. 89–102.

146 Alain Chartier, *Le Quadrilogue invectif*, éd. Florence BOUCHET, Paris 2011, p. 27.

147 Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 5, p. 349–350.

vais. Car toutes mescheans gens se boutoient avec eulx, qui n'avoient point de conscience. Et tant qu'ilz se trouuèrent bien telle fois fut, bien en nombre de dix mille. Cette horde de cavaliers de l'Apocalypse s'en prend même au royaume de France, ajoutant la trahison à leurs crimes. La Hire et les autres capitaines d'Écorcheurs désignés par Monstrelet deviennent ainsi les archétypes de l'homme de guerre vivant sur le pays et commettant des violences sans nombre. Insister sur les pillages en nommant les responsables et en précisant qu'ils sont perpétrés par les troupes du roi lui permet de disqualifier à la fois les capitaines et le roi incapable de circonscrire le phénomène car, comme le rappelle Christine de Pizan:

Le bon chevetain (...) doit sy bien paier sa gent que besoing ne leur soit de vivre de pillage sur terre damis. (...) Peril est en fait de guerre et en ost quant convoitise de pillage maine les gens darmes plus que ne fait entencion de garder le droit de leur partie ou lonneur de chevalerie et pour loz acquerre et telz gens pueent mieulx estre appelez pillars et voleurs que hommes darmes ou chevallereux¹⁴⁸.

Modèle de capitaine, La Hire est donc aussi un modèle d'Écorcheur pour ses adversaires et Olivier de La Marche semble mal à l'aise avec cette ambivalence pourtant courante. Dans le passage où il décrit et explique l'Écorcherie, il en énumère les principaux chefs, qui sont au nombre de neuf, parmi lesquels figurent le bâtard de Bourbon, Rodrigue de Villandrando, Pierre-Regnaud de Vignoles et Antoine de Chabannes. Mais il refuse d'insérer La Hire et Poton de Xaintrailles dans cette liste et leur accorde une place à part:

Et combien que Poton de Saintrailles et la Hire furent deux des principaulx et des plus renommez cappitaines du party des François, toutesfois ilz furent de ce pillage et de celle escorcherie; mais ilz combatoient les ennemis du royaulme, et tenoient les frontieres aux Angloix, à l'honneur et recommandacion d'eulx et de leurs renommées¹⁴⁹.

Il refuse ainsi de les mettre au même niveau que les autres capitaines d'Écorcheurs en raison de leurs services rendus, qui semblent compenser à ses yeux leur égarement. Pour les chroniqueurs, La Hire est donc le capitaine-type de la première moitié du XV^e siècle: il correspond au modèle véhiculé par la littérature militaire quand il sert le roi mais est aussi un contre-modèle quand il se fourvoie dans l'Écorcherie. Dans les deux cas, c'est ce qui fait sa renommée.

II.2. De la renommée au modèle: La Hire, capitaine modèle

Cette renommée n'est pas qu'une simple construction de chroniqueur mais est bien réelle, notamment chez les capitaines français. Antoine de Chabannes, qui fut son page puis son compagnon d'armes et de pillage, disait de La Hire qu'il *estoit le plus grant en armes qu'il avoit oncques veu*¹⁵⁰. Certains hommes de guerre demandant la rémission de leurs crimes font valoir leurs états de service sous les ordres de La Hire: c'est le cas de Sauton de Mercadieu, qui a souvent été à ses côtés depuis les années 1420 et rappelle qu'il était avec La Hire et Poton à Gerberoy en 1435¹⁵¹, et d'Estévenot de Talaresse, neveu du capitaine gascon, qu'il a servi au début de sa carrière¹⁵².

148 BnF, fr. 603, fol. 12v.

149 La Marche, Mémoires (voir n. 106), t. 1, p. 244.

150 Cronique Martiniane (voir n. 26), p. 51.

151 TUETÉY, Les Écorcheurs (voir n. 95), t. 2, p. 440–443. Il est l'un des signataires de la capitulation de Vitry-en-Perthois en 1424 (LUCÉ, Jeanne d'Arc [voir n. 30], p. 119–127).

152 Paris, Arch. nat., JJ 189, n° 54.

Jean de Bueil, amiral de France, a lui aussi fait ses débuts sous les ordres de La Hire. Dans »Le Jouvencel«, rédigé dans les années 1460, il ne le fait pas seulement correspondre à un modèle de capitaine mais en fait un capitaine modèle servant de référence par ses actes et ses paroles. Dans le premier cas, La Hire est cité comme exemple venant appuyer une démonstration: dans un passage célèbre, l'auteur insiste sur la nécessité de tenir les rangs serrés à tel point qu'*il ne fust pas cheu une pomme que sur les lances* puis explique que le capitaine gascon était *ung bon docteur en ceste science*¹⁵³. Dans le second cas, un conseil que lui attribue le *memorial* lu par le secrétaire du roi est cité: *Se tu veulx te garder de n'avoir jamais paour, garde que tu soyes toujours a frapper les premiers coups, car on prise moins les choses que on voit a l'ueil que celles que on ne voit point. Et pource ung chief doit toujours mectre peine de veoir ses ennemis, car il en est trop plus saige et plus hardy*¹⁵⁴.

Mais La Hire apparaît le plus fréquemment à travers le personnage du Grand capitaine, le mentor du Jouvencel¹⁵⁵. Élaborant un plan pour prendre la ville fictive d'Escallon, il reprend le stratagème imaginé par le capitaine gascon pour s'emparer de Marchenoir en 1427: des hommes se cacheront dans les tas de fumier situés aux portes de la ville; un détachement attirera les défenseurs à l'extérieur de l'enceinte et les incitera à le poursuivre tandis que ceux qui sont cachés prendront le contrôle de l'entrée¹⁵⁶. En tant que formateur, il lui prodigue un certain nombre d'enseignements que l'on retrouve dans les traités militaires¹⁵⁷. Par exemple, alors qu'ils préparent une embuscade, ses hommes s'inquiètent de la supériorité numérique de leurs adversaires, ce à quoi le Capitaine répond: (...) *il est escript que les grans victoires ne se font pas toujours par multitude de gens mais soubz la crainte de Dieu et en bonne prudence, avecques meure deliberacion. Pour lesquelles causes nous avons bel avantage sur eulx, car nous suymes advertiz de nostre fait et ilz ne se doutent de riens*¹⁵⁸.

L'on reconnaît le précepte de Christine de Pizan cité plus haut¹⁵⁹, ainsi que le goût de La Hire pour l'effet de surprise. Plus loin, dans un discours moralisant, le Capitaine dit à propos de la guerre juste: (...) *je croy que tout homme qui expose son corps à soustenir bonne querelle et a secourir son souverain seigneur ou son prouchain en bonne justice et en bon droit, fait et accomplit le commandement de Dieu. Et la raison qui me meut est telle*¹⁶⁰. S'appuyant sur des exemples historiques et bibliques, il poursuit son discours en mettant en garde le Jouvencel et ses compagnons sur les risques de l'orgueil, de l'envie, et de l'avarice¹⁶¹, et conclut:

*Ainsi appert, messeigneurs, que ceulx qui commencent la guerre par avarice, par envie ou par orgueil, decheent en la parfin de leur entention. Et pource, Jouvencel, (...) je vous prie (...) que ne soyez deceu ou surprins par aucun de ces trois pechez et mauvais vices. Car se ainsi estoit, vous seriez aisié à desconfire et tourneroit en la parfin vostre fait a neant*¹⁶².

153 Jean de Bueil, *Le Jouvencel* suivi du commentaire de Guillaume Tringant, éd. Michelle SZKILNIK, Paris 2018, p. 461.

154 Ibid., p. 319.

155 Bueil, *Le Jouvencel* (voir n. 18), t. 1, p. 2.

156 Bueil, *Le Jouvencel* suivi du commentaire de Guillaume Tringant (voir n. 153), p. 208–209. C'est Guillaume Tringant qui identifie Escallon à Marchenoir (ibid., p. 697).

157 Sur la relation entre »Le Jouvencel« et les traités militaires, voir Bueil, *Le Jouvencel* (voir n. 18), t. 1, p. CCXLVII–CCCII. Sur l'influence de Christine de Pizan sur »Le Jouvencel«, voir Michelle SZKILNIK, *Le Jouvencel* ou le *Roman des faits d'armes et de chevalerie*, dans: DEMARTINI, LE NINAN, PAUPERT, SZKILNIK (dir.), *Une femme et la guerre* (voir n. 151), p. 164–178.

158 Bueil, *Le Jouvencel* suivi du commentaire de Guillaume Tringant (voir n. 153), p. 158.

159 BnF, fr. 603, fol. 8r.

160 Bueil, *Le Jouvencel* suivi du commentaire de Guillaume Tringant (voir n. 153), p. 210.

161 Ibid., p. 211–218.

162 Ibid., p. 217–218.

Dans cet ouvrage hybride qui tient autant du roman à clé que du traité militaire, le personnage du Capitaine, dont l'auteur tait le nom pour en faire le type-même du chef militaire expérimenté, fait figure de sage guerrier œuvrant à l'éducation militaire et morale du Jouvenceul. Dans son traité rédigé vers 1500, Bérault Stuart cite à plusieurs reprises les actions de La Hire et Poton de Xaintrailles à titre d'exemples. La première concerne la nécessité de s'adapter aux circonstances et de saisir toutes les occasions qui se présentent:

Item, s'il estoit possible de trouuer les ennemys en cheuauchant à la fille en désordre, les assaillir. Comme feirent La Hyre et Poton qui tenoient embuche dedans ung boys et veirent passer les angloys en grant nombre beaucoup plus que eulx; et tenoient bon ordre lesdictz angloys. Parquoy lesdictz Hyre et Poton n'osoient les assaillir et, d'auenture, il se leua un lièvre. Adonc les angloys se myrent en desarroy après ledit lièvre. Et aincontinent lesdictz Hyre et Poton sortirent de hors leur ambuche et vindrent frapper dessus et les deffirent tous à cause du desarroy ou ilz les trouuèrent¹⁶³.

Plus loin, dans une variante du texte, il s'appuie sur l'exemple de Gerberoy en 1435 pour insister sur le nécessaire courage, y compris dans les situations difficiles: *comme à Gerberoy il faut prendre l'auenture et combattre car autrement l'on seroit perdu¹⁶⁴*. Le fait qu'il ne fournit pas plus de détails laisse entendre que son lecteur est supposé connaître cet épisode: inutile de préciser que La Hire et Poton sont sortis de la place pour attaquer les Anglais alors qu'ils étaient en infériorité numérique. Un autre épisode est mobilisé à propos des stratagèmes utilisés pour prendre les villes: *Item, que s'il vient charrettes pour entrer en la ville qu'il y ait tousiour une porte close. Car Chartres et le Pont-de-l'Arche en furent prins par ce moyen¹⁶⁵*. Une variante ajoute une explication: *Car les Francoys entrèrent dedans Chartres dedans des tonneaulx et ung qui faisoit la traison les tira à sa maison. Et le soir ilz vindrent prendre le portal et rompre les portes à grant tenailles et les Francoys entrèrent dedans¹⁶⁶*.

Ces exemples montrent que les faits d'armes de La Hire appartiennent à la culture militaire de la fin du XV^e siècle, servant d'exemples dans le cadre de la formation des hommes de guerre. Ce faisant, ils viennent enrichir la réflexion: si certains ne sont qu'une illustration des valeurs véhiculées par les traités depuis des siècles – comme le courage –, d'autres viennent compléter le panel des dispositifs tactiques, notamment lorsqu'il s'agit de ruse avec l'usage des tonneaux à Chartres pour cacher des soldats. Cela reflète l'évolution des valeurs en ce Moyen Âge finissant: le recours à la ruse est entré dans les mœurs guerrières et même préconisé. La guerre de Cent Ans et de nombreux chefs, parmi lesquels La Hire, l'ont rendu acceptable et en ont fait une forme d'intelligence tactique.

Pour conclure, la carrière de La Hire ne permet pas *a priori* de le différencier des autres capitaines de son temps: ses pratiques militaires sont les mêmes que celles des autres et il a servi Charles VII aussi fidèlement que d'autres. La différence tient sans doute dans le nombre de ses succès militaires, souvent décisifs dans la lutte contre les Anglo-Bourguignons. Ces hauts faits d'armes sont un matériau de premier choix pour les chroniqueurs, qui s'adressent à un public imprégné d'une culture chevaleresque mettant en avant la valeur des individus. Il y a ainsi cor-

163 Bérault Stuart, *Traité sur l'Art de la Guerre*, éd. Élie DE COMMINGES, La Haye 1976, p. 6. Cette anecdote est sans doute une déformation des faits relatés par certains chroniqueurs à propos de la bataille de Patay en 1429: alors que les éclaireurs français espionnent les positions des Anglais, un cerf fait irruption et sème le désordre parmi ces derniers, décidant les Français à attaquer (Monstrelet, *Chronique* [voir n. 22], t. 4, p. 328; Wavrin, *Anchiennes cronicques* [voir n. 45], p. 292).

164 STUART, *Traité* (voir n. 170), p. 49.

165 *Ibid.*, p. 22. Comme nous l'avons vu, Chartres fut prise en 1432 par le bâtard d'Orléans et La Hire. Le Pont-de-l'Arche fut pris en 1449, lors de la reconquête de la Normandie par Charles VII.

166 *Ibid.*, p. 49.

respondance entre leurs récits et les traités militaires. Sous leur plume, La Hire est l'idéal-type du capitaine sachant mener ses hommes, exploiter la moindre faiblesse de l'ennemi, utiliser la ruse, faire preuve d'audace, de courage et bien sûr de fidélité au roi. Même lorsqu'il se livre au pillage, il correspond à un modèle: celui de l'homme de guerre vivant sur le pays et semant la désolation partout où il passe. D'archétype du capitaine, il est donc naturellement devenu un capitaine modèle dont les exploits doivent inspirer les plus jeunes. Ancien homme de guerre devenu chroniqueur, Monstrelet a joué un rôle non négligeable dans la fabrication de sa renommée et dans sa transformation en modèle: c'est lui qui nous fournit le plus de renseignements sur sa carrière, sans doute parce qu'une grande partie de l'activité de La Hire se situait au nord de la Seine, faisant de l'auteur picard un témoin privilégié de ses exploits et de ses exactions. Ceux-ci correspondent à son projet de mettre en avant *l'onneur et proesse que les vaillans hommes et prudens auroient acquis à la peine, travail et péril de leur corps dont la gloire et louenge doit estre rendue et perpétuellement denoncée à l'exaltacion de leurs nobles fais*¹⁶⁷. À cela s'ajoute le fait que sa chronique connaît une grande postérité¹⁶⁸: son utilisation par les chroniqueurs français mettant en valeur l'œuvre de reconquête de Charles VII accroît et diffuse la renommée de La Hire, l'un des rares à ne dépendre que du roi, dans un contexte de valorisation du service dévoué à la monarchie. La renommée de Monstrelet sert donc celle du capitaine: si La Hire n'a pas eu son Cuvelier, il a eu son Froissart.

167 Monstrelet, *Chronique* (voir n. 22), t. 1, p. 4.

168 Pierre COURROUX, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e–XV^e siècle)*, Paris 2016, p. 441–442.